

Forum national sur la décentralisation

## Haïti : L'éducation comme moteur de la décentralisation

Plaidoyer pour un pacte national pour l'éducation et une commission municipale de l'éducation, samedi 12 février 2011

Source : <http://www.alterpresse.org/spip.php?article10646>



**D'ici à 2015, la scolarisation gratuite durant les 6 premières années de l'enseignement fondamental doit être un engagement assumé par l'Etat pour éliminer la préoccupation (de paiement mensuel de frais scolaires) des parents pour la formation des enfants sur tout le territoire national.**

**En l'année 2021, il faudrait parvenir à une éducation gratuite pour les 9 années d'enseignement fondamental en Haïti...**

Tabarre (Haïti), 12 fév. 2011 [AlterPresse] --- L'éducation peut être un moteur pour la décentralisation, considère Jacky Lumarque, recteur de l'Université (privée) Quisqueya, qui intervenait, ce samedi 12 février 2011, à l'atelier « conditions des transferts de compétences (quand peut-on parler de transfert effectivement) » durant le **forum national sur la décentralisation**,

« L'éducation est la plus grande industrie du pays », c'est « un moteur économique... Il n'y a qu'à observer ce qui se passe durant les vacances scolaires : le pays est comme endormi », explique t-il, arguant que ce secteur peut initier la décentralisation.

Pour cela, le recteur de l'Université (privée) Quisqueya propose de créer une « commission municipale de l'éducation » présidée par le conseil municipal et ayant la charge de préparer les rentrées scolaires. Cette commission aurait également à participer dans l'établissement des cartes scolaires décrivant la répartition des services scolaires au sein de la municipalité.

L'intervention de Lumarque était basée sur le rapport d'une **recherche, menée durant trois ans par des professionnels haïtiens** dans le domaine de l'éducation.

Le rapport en question suggère un « **pacte national pour l'éducation** » qui permettrait d'aboutir, entre autres, à la scolarisation gratuite, d'ici 2015, de tous les enfants haïtiens durant leurs 6 premières années dans le cycle fondamental.

Pour Lumarque, cet engagement national sans précédent demeure possible « au delà des positions idéologiques ». Il reconnaît, toutefois, qu'il faudra mettre des moyens financiers et humains conséquents à la disposition des municipalités.

Depuis les Constitutions adoptées durant la présidence d'Alexandre Pétion (1806 – 1818) et de Michel Domingue (1874 – 1876), décrétant l'éducation gratuite et obligatoire pour les enfants, aucune autre Loi-mère n'a donné un cadre légal aussi puissant à l'éducation, rappelle Lumarque.

Les participantes et participants au forum des 11-12 février, représentants locaux pour la plupart, insistent sur la nécessité, pour l'Etat, de prendre les mesures adéquates dans le domaine afin d'éliminer le principe d'une école à deux vitesses.

« **La qualité de l'éducation est l'une des sources de l'exode rural, parce qu'il n'y a pas d'écoles de qualité dans les sections rurales, le débat aujourd'hui doit être centré sur le besoin d'avoir une école unique dans le pays** », indique un participant, appelant l'Etat à faire en sorte que « les gens aient confiance dans les écoles qui se trouvent dans leur communautés ».

Le problème est fondamentalement économique, signale une participante au forum.

**D'une part, il y a les écoles congréganistes, coûteuses, mais qui forment l'élite intellectuelle. D'autre part, il y a les écoles publiques, où les enfants reçoivent une éducation au rabais.**

« Les enfants se rendent à l'école, mais c'est comme s'ils passaient la journée à ne rien faire », déplore t-elle.

80% des enseignants haïtiens n'auraient pas la formation requise, indique Jacky Lumarque.

**Sur 570 sections communales, 143 n'ont aucune école publique et 25 n'ont pas le moindre établissement scolaire.**

800 enfants naissent chaque jour en Haïti, suivant les statistiques citées par le recteur de l'université (privée) Quisqueya.

Sur ce chiffre, 574 enfants ont la chance de fréquenter une école primaire, 27 passeront leur baccalauréat et seulement 7 obtiendront une licence universitaire. Pire, sur ces 7 licenciés, entre 5 et 6 vont s'installer à l'étranger. (1)

« Cela ne peut plus continuer, parce que cela fait un bon bout de temps qu'on s'amuse » avec le peuple haïtien, martèle Jacky Lumarque. [kft rc apr 12/02/2011 12 :41]

(1) En pourcentages, calculs G.C.

800	Naissances par jour			
574	Inscrits à l'école primaire *		0.72	72%
250	CEP* Estimation G.C.		0.31	38%
27	Baccalauréats		0.03	3%
7	Diplômes universitaires		0.01	1%

\* Estimations hautement optimistes et urbaines !

**N.B. La couverture du forum national sur la décentralisation est un partenariat entre l'agence en ligne AlterPresse et le centre de ressources et d'informations (Cri), une unité au sein du cadre de liaison inter Ong (Clio).**

## La refondation du système de l'éducation CIRH

### Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti

---

Source : **Haïti-Reconstruction**, lundi 14 février 2011 - <http://www.radiokiskeya.com/spip.php?article7507>

---

**La refondation du système de l'éducation doit être une priorité absolue dans le cadre de la reconstruction**, c'est la cause qu'entend plaider à titre d'invitée l'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti et ex-gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, alors que les co-présidents de la CIRH, Bill Clinton et Jean-Max Bellerive, doivent aborder les grands dossiers avec les deux présidentiables, Mirlande Manigat et Michel Martelly

La Commission intérimaire pour la reconstruction du pays (CIRH) organise ce mardi à Port-au-Prince une nouvelle réunion plénière au cours de laquelle l'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, Michaëlle Jean, doit appeler les décideurs à porter de toute urgence la refondation du système de l'éducation sur la liste des grandes priorités.

Invitée à participer à la rencontre qu'abrite le Karibe Convention Center à Pétion-Ville (banlieue Est de Port-au-Prince), l'ex-gouverneure générale du Canada d'origine haïtienne fera une intervention sur la stratégie de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

"Il est impératif de mettre à exécution le pacte national pour l'éducation qui a été développé par les instances haïtiennes du monde de l'éducation et endossé par le Président de la République. Ce plan jette les bases de l'édification d'un **système d'éducation accessible, universel et de qualité**", assure Mme Jean dans un communiqué de l'UNESCO rendu public lundi à Paris.

A la réunion de la CIRH, qui sera une fois de plus placée sous la direction de ses co-présidents, l'ancien Président des Etats-Unis, Bill Clinton, et le Premier ministre haïtien, Jean-Max Bellerive, les deux responsables s'entreprendront aussi avec les deux candidats à la présidence, Mirlande Manigat et Michel Martelly. Les discussions seront consacrées aux "perspectives de la continuité de la reconstruction et aux travaux de la Commission, dans l'optique du changement de gouvernement", précise un communiqué.

"Haïti doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre éduquée pour réaliser le plan d'action pour le relèvement et le développement du pays", a fait savoir Michaëlle Jean avant d'ajouter que "les objectifs du plan, la refondation territoriale, économique, sociale et institutionnelle, présentés par le gouvernement haïtien en mars 2010 à New York ne se réaliseront, que si les citoyens disposent de tous les outils nécessaires pour s'attaquer aux défis de l'avenir. À ce chapitre, l'éducation est incontournable".

**L'Envoyée spéciale de l'UNESCO souligne la disponibilité de l'organisation à aider le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle de façon à permettre à tous les jeunes haïtiens de 6 à 12 ans de bénéficier d'un enseignement gratuit et de qualité à partir de 2015.**

Les objectifs visent aussi l'augmentation du nombre d'écoliers et d'étudiants qui poursuivent leurs études aux niveaux secondaire et universitaire et l'alphabétisation de 2,5 millions d'habitants.

Sur un autre plan, l'UNESCO, qui a créé un **Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel haïtien** après le séisme dévastateur de janvier 2010, veut fournir au gouvernement son expertise dans le domaine de la science, de la communication et de la culture. spp/Radio Kiskeya.

## Haïti - Éducation : Importance cruciale d'une éducation de qualité en Haïti

---

Source : HaïtiLibre - <http://www.haitilibre.com/article-2438-haiti-education-importance-cruciale-d-une-education-de-qualite-en-haiti.html>

---

01/03/2011 08:36:18



Mme Michaëlle Jean Représentante Spéciale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) pour Haïti, qui participait à une conférence de presse lundi, sur les partenariats à établir et renforcer avec le secteur de la philanthropie pour la promotion de l'éducation pour tous, a insisté lors de son intervention, sur l'importance cruciale que représente l'accès à une éducation de qualité en Haïti, rappelant que de nombreuses écoles avaient été détruites par le séisme de janvier 2010 et que près d'un tiers de la population en Haïti n'avait jamais eu une chance d'être scolarisé.

Elle s'est vigoureusement élevée contre la notion de « résilience », souvent associée au peuple haïtien, « comme si ce dernier n'avait pour d'autre rôle sur terre que d'endurer le malheur ». Elle a indiqué que le Pacte national pour l'éducation, mis en place par le

Président René Préal avant le séisme de janvier 2010, afin d'accroître le nombre d'enfants scolarisés, commençait à porter ses fruits. « Pour Haïti, la promotion d'une éducation pour tous est une question de vie ou de mort. C'est la priorité des Haïtiens depuis toujours, et ce même depuis le temps des plantations », a ajouté Mme Michaëlle Jean.

Elle a conclu son intervention en appelant de ses vœux un investissement dans les compétences des Haïtiens et une responsabilisation accrue des entreprises, éléments clefs d'une « renaissance d'Haïti »